Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260903-2026_92-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°92

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le 27 août à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Présents : Mr PAUTREL Louis - Mr COQUELIN Ronan - Mr RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mr BLIN David - Mme BATTAIS Laëtitia - Mr PAUTREL Sébastien - Mme PERRAGUIN Charlotte - Mr DELORY Adrien.

Absente : Mme DUPREZ Aurore

Excusée : Mme CHALOPIN Virginie - Mme QUINLAN Sophie - Mr BOSSARD Thierry - Mr DAUGUET Valentin - Mme LESENECHAL Floriane

Monsieur RINFERT Georges a été désigné secrétaire de séance.

OBJET :

Indemnités de gardiennage de l'Eglise - Années 2025 et 2026.

Comme chaque année, le Conseil Municipal statue sur l'indemnité accordée à la paroisse pour le gardiennage de l'Eglise selon le plafond indemnitaire fixé par circulaire ministérielle. Depuis le 1er janvier 2024, il est fixé deux types d'indemnisation :

- 503.42€ pour un gardien résidant dans la commune

- 126.91€ pour un gardien résidant dans une autre commune et visitant l'église à des périodes rapprochées

Mr le Maire propose à l'Assemblée d'accorder à la paroisse l'indemnité de 126.91€ pour l'année 2026, et de verser l'arriéré de 126.91€ au titre de l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de :

- VALIDER le versement de l'indemnité de gardiennage de 126.91€ pour l'année 2026 ainsi que le versement de 126.91€ au titre de 2025
- AUTORISER Mr le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Ferré, le 03/09/2026
Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Louis PAUTREL

MAIRIE DE LE FERRÉ

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355